

L'info en +

Yann Arthus-Bertrand
au Festival de Montier

Six ans après sa dernière venue en terre d'origine, Yann Arthus-Bertrand revient ! Il sera présent au 21^e Festival de la photo animalière et de nature de Montier-en-Der, qui se déroulera du 16 au 19 novembre. Une projection sera visible pendant les quatre jours à l'abbatiale et il tiendra une conférence. Yann Arthus-Bertrand, pour les plus jeunes qui ne le connaîtraient pas, est un photographe, réalisateur et fervent écologiste français. Son livre "La Terre vue du ciel" est un best-seller mondial.

C. P.

MANIFESTATION

Un beau rassemblement
de véhicules anciens

Depuis 2011, les Pistons du Bassigny organisent le dernier dimanche de septembre un rassemblement de toutes sortes de véhicules anciens (voitures, tracteurs, deux-roues) dont le nombre s'accroît chaque année.



Les Renault Gordini ont toujours la cote auprès du public.

Lors de la dernière manifestation de ce type, qui a lieu dimanche 24 septembre, ce sont surtout les voitures qui étaient présentes : quelque 130 d'entre elles étaient venues s'installer au Forum, aux alentours de la salle des fêtes, et voisinaient avec quelques motos.

Toutes superbement entretenues, elles avaient fière allure sous le soleil, et faisaient l'admiration des visiteurs. Quelques habituées étaient présentes, la plus ancienne, venue en habitué, une C4 de 1929, qui fait toujours son petit effet ! Aux côtés de superbes Citroën Traction avant, noires pour la plupart, voisinaient des Renault, Dauphine, 4CV, R12, R8 Gordini, R15, Floride, diverses Alpine, des Peugeot, 301, 504, 404 coupé Simca 1 000, 1 100, Aronde, une superbe Régence, d'autres Citroën avec les nombreuses 2 CV, 3 CV, Ami 6, Ami 8 et les belles DS... Les visiteurs ne se las-

saient pas de les admirer, de les commenter, et souvent, d'évoquer les souvenirs du passé liés à ces véhicules superbement entretenus et brillants de tous leurs chromes.

Avec une température quasi estivale, une atmosphère de fête régnait dans les parages, les barbecues en action laissant flotter dans l'air d'appétissantes odeurs qui incitaient à s'installer aux tables à l'extérieur ou à l'intérieur de la salle des fêtes. Les conversations entre amis allaient bon train, la plupart ayant trait aux commentaires sur l'exposition ou aux souvenirs que laissaient l'une ou l'autre de ces anciennes voitures.

Une belle manifestation qui chaque année a de plus en plus de succès, attirant de plus en plus d'exposants, mais aussi de visiteurs.

De notre correspondante
Marie-France Aptel

EN BREF

Prochain repas d'Allo Fibro 52

Le traditionnel repas annuel, une paella, de l'association Allo Fibro 52 se tiendra samedi 14 octobre, à partir de 12 h 30, à la salle des fêtes de Vecqueville (près de Joinville). La participation doit être confirmée avant lundi 2 octobre (dernier délai). L'association apporte un soutien moral et des conseils auprès des patients atteints de fibromyalgie qui est un syndrome invalidant. Pour tout renseignement concernant Allo Fibro 52, contacter la présidente Lisbeth Prévot, au 03.25.55.59.82, courriel : prevotlisbeth@gmail.com, ou Isa Leclerc, au 03.25.05.74.32, courriel : maurice.parisel@akeonet.com

Grande Guerre :
des animations dans la Meuse

La Codecom Haute-Saulx et Perthois Val d'Ornois commémore le centenaire de la Grande Guerre et célèbre l'arrivée des troupes américaines dans le sud meusien, à travers un programme de manifestations festives et ludiques, à Gondrecourt-le-Château.

Vendredi 27 septembre : à partir de 18 h, au parc du Prieuré, reproduction et animation d'un camp militaire américain de 1917 ; à 20 h, dans la salle de la mairie, conférence et débat sur "Les Etats-Unis et l'armistice" (Franck Meyer).

Samedi 30 : à 11 h, reconstitution d'un défilé militaire, de la place de la Carpière au parc du Prieuré ; à 14 h, visite du camp militaire américain ; à 17 h, animation philatélique à La Poste, place de l'Hôtel-de-Ville ; à 19 h, repas des Poilus sur réservation ; à 21 h, création théâtrale par la compagnie Azimuts, place de la Carpière, salle socioculturelle.

Dimanche 1^{er} octobre : à 11 h, commémoration au monument du souvenir, tour de la ville ; à 12 h, repas "poilus" sur réservation ; à 14 h, démonstration historique, au parc du Prieuré ; à 16 h, spectacle "De 17 à 17", place de la Carpière, salle socioculturelle.

ENVIRONNEMENT

En Meuse amont,
on fait de la résistance

Voilà près de dix ans qu'un vaste projet d'aménagements hydrauliques et environnementaux du bassin de la Meuse amont (HEBMA) est à l'étude. Il prévoit des travaux et des installations qui fâchent en Haute-Marne. Pourtant, l'enquête publique se profile pour l'année prochaine.

Alors que le préfet dressait le bilan des activités de l'Etat devant les conseillers départementaux le 30 juin, le sujet était venu en discussion, pour la première fois publiquement au Département. Dans les coins de Bourmont, voilà belle lurette pourtant que le sujet est sur la table et revient régulièrement en débat. Le 30 juin, c'est la conseillère départementale du secteur, Fabienne Schollhammer qui avait tiré la sonnette d'alarme en interpellant directement les services de l'Etat. Sans revenir à un fastidieux historique, à plusieurs reprises évoqué dans nos colonnes, rappelons qu'un vaste projet d'aménagements hydrauliques du bassin de la Meuse amont est à l'étude depuis dix ans. Il est porté par une structure interdépartementale, l'Epama (établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents) qui jadis était présidé par l'Ardenneais (et surtout ancien président de Région) Jean-Paul Bachy. Aujourd'hui, c'est Morgane Pitel qui préside cette structure. Et c'est donc l'Epama qui travaille à la mise en œuvre du projet qui poursuit un double objectif : celui de réduire les inondations et celui d'améliorer la qualité des cours d'eau. En filigrane de ce projet, ce qui

n'est pas digéré dans la partie haut-marnaise concernée, c'est qu'on est prêt à « sacrifier » terres et bâtiment agricoles pour que Neufchâteau reste au sec. Bruno Sido, le 30 juin, l'avait dit dans des termes encore plus directs, estimant que ce n'est pas à la Haute-Marne de payer les pots cassés d'une urbanisation non contrôlée chez nos voisins néo-castrains.

D'autres aménagements
moins pénalisants ?

Depuis qu'elle est élue, Fabienne Schollhammer participe à toutes les réunions du comité syndical de l'Epama. Où, du coup, elle ne s'est pas faite que des amis en portant la voix de ceux qui, en Haute-Marne, ne veulent pas entendre parler de ces aménagements. Fabienne Schollhammer est la première à les estimer coûteux (24 millions d'euros au total) et pas forcément efficaces. « Ne pourrait-on pas envisager d'autres aménagements qui pénaliseraient moins le secteur ? », interroge la conseillère départementale en faisant référence aux ZRDC (zones de ralentissement dynamique des crues), « il y en a trois de prévues et les trois sont sur le canton », précise Fabienne Schollhammer. Dans le canton, la majorité des communes se sont prononcées contre ce projet qui se heurte aussi à une



Sur son site Internet, l'Epama montre des images de crues du côté de Neufchâteau, comme ici en 2006.

forte opposition d'agriculteurs tandis qu'une association d'opposition s'est créée à Vrécourt. Bref, globalement, du côté de la Haute-Marne, la pilule HEBMA ne passe pas même si quelques communes comme Goncourt ou Harréville ont voté pour. Reste que tel un fleuve, le projet suit son cours. Il devrait faire l'objet d'une enquête publique d'ici la fin du premier semestre de l'an prochain.

Dossier : Céline Clément

Le petit filet d'eau du côté de Pouilly-en-Bassigny est alimenté par de nombreux affluents avant de quitter la Haute-Marne pour passer dans les Vosges.



Chez Barret, on ne désarme pas

À la ferme de Maleux, à Soulaucourt-sur-Mouzon, on ne cédera pas à « la pression » de l'Epama.



Jean-Nicolas Barret craint d'irréversibles montées des eaux dans sa ferme.

La concertation se poursuit

Morgane Pitel, la présidente de l'Epama, indique que le projet HEBMA est en cours de concertation. Elle rappelle que l'Epama, dont on parle souvent pour la problématique de la protection contre les crues, a aussi comme objectif « à parité », dit-elle, d'améliorer la qualité écologique des eaux de la Meuse et de ses affluents.

En ce qui concerne les projets d'aménagement qui impactent la Haute-Marne, la présidente confirme qu'une enquête publique devrait être lancée d'ici la fin du premier semestre 2018. « Puis, si l'Etat y est favorable », précise-t-elle, un arrêté d'autori-

sation des travaux pourrait être pris. Mais elle insiste sur le fait que la procédure de concertation se poursuit avec les communes, avec la profession agricole.

Ce sont les Chambres d'agriculture des Vosges et de la Haute-Marne qui mènent, par le biais d'une convention, les négociations avec les agriculteurs et proposent des protocoles d'indemnisation. Morgane Pitel dit comprendre leurs inquiétudes et « préfère rester optimiste » quant à la perspective du déblocage de la situation. « J'ai bon espoir qu'on arrive à aboutir », conclut la présidente de l'Epama.

Quand on évoque dans nos colonnes la grogne autour de ce projet d'aménagements, on fait souvent référence à la ferme de Maleux à Soulaucourt-sur-Mouzon exploitée par la famille Barret. Mais ils ne sont pas les seuls à s'opposer à ces aménagements qui vont impacter directement leur activité. Du côté du moulin d'Offrecourt ou d'une exploitation à Audeloncourt, on n'est pas beaucoup mieux servi. À la ferme de Maleux, il y a le père, Michel, la maman, et le fils, Jean-Nicolas qui gère l'exploitation. Toute la famille est sur la même ligne. « Pour débloquer la situation, il faudrait qu'ils changent leur fusil d'épaule », dit le père. « C'est certain qu'il y a des intérêts financiers qu'on ne connaît pas », ajoute-t-il en consultant l'épais dossier qu'il a constitué sur

ce projet et dont il ne veut pas entendre parler. Car les aménagements du bassin de la Meuse amont impactent la ferme. Ce qui est craint, ce sont justement les inondations qui pourraient découler de l'implantation de la fameuse zone de ralentissement dynamique des crues. Ils n'en veulent pas. Les négociations, menées par la Chambre d'agriculture de Haute-Marne, sont au point mort pour la famille Barret qui ne veut pas entendre parler d'échange de terrains ou même d'une reconstruction ailleurs du bâtiment qui abrite le bétail. « S'il y avait plusieurs maisons et exploitations concernées, ils s'en soucieraient mais là il n'y a que nous alors ils s'en moquent », estime les Barret pas décidés du tout ni à rendre les armes ni à négocier.

Pas la double peine

La communauté de communes de Breuvannes, Bourmont, Saint-Blin, récemment née, a donc hérité de cette épineuse question. Bernard Guy, le président, est très clair sur le sujet. L'intercommunalité est à l'écoute des communes concernées.

« Nous suivons et respectons la position des communes qui connaissent exactement les impacts des aménagements sur leur secteur », dit Bernard Guy.

Fait est que pour l'heure, les communes qui ont statué sur le projet y sont défavorables dans une large majorité. Pour l'instant, « Breuvannes, Bourmont, Saint-Blin » suit cet avis défavorable.

Néanmoins il ne ferme pas la porte car il sait qu'à compter

du 1^{er} janvier, les intercommunalités vont récupérer la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Côté finances, c'est aussi la prudence du côté de l'intercommunalité.

Non à la double sanction, dit Bernard Guy. La double peine serait que l'intercommunalité mais aussi le Département soient obligés de payer pour des aménagements qui pourraient avoir des conséquences néfastes au niveau de la montée des eaux sur certains secteurs.

« Il n'y a rien que pour Saint-Thiebault, Goncourt et Harréville qu'il pourrait y avoir un peu d'amélioration », souligne Bernard Guy, très prudent et mesuré sur ce projet.